



## CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS

### LE PERSONNEL DU POINT-JUSTICE

Disponible par téléphone ou sur rendez-vous aux jours d'ouverture, ses missions sont :

- Apporter un premier niveau d'information,
- Orienter,
- Aider à constituer des dossiers juridiques,
- Informer sur le déroulement d'une procédure,
- Organiser les rendez-vous avec les professionnels.

### L'AVOCAT

Il informe, conseille sur un problème juridique, une procédure...

- Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 9h à 12h

### LE NOTAIRE

Il délivre des informations et conseils sur les actes notariés et contrats dans le domaine de la famille (mariage, PACS, succession, donation...), de l'immobilier et du patrimoine, ou sur divers sujets de droit (taxe d'habitation, création d'entreprise, droit rural...).

- Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 10h à 12h

### LE COMMISSAIRE DE JUSTICE (HUISSIER)

Il conseille sur une procédure, un problème juridique, l'exécution d'un jugement, la saisine des tribunaux, les conflits de voisinage...

- Le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 15h à 17h

### L'ADIL Agence Départementale d'Information sur le Logement

Elle apporte des informations juridiques sur le logement : les financements, les contrats, les aides, les relations avec les professionnels, les assurances, la fiscalité, la copropriété, la location...

- Le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 14h à 17h

### TRIALOGUE Médiation familiale

Entretien d'information gratuit et sans engagement.

- Le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 9h à 12h

### LE CIDFF Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Il apporte des informations juridiques sur les procédures de divorce, la garde des enfants, les séparations, la pension alimentaire...

- Le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 9h à 12h

### L'ASSOCIATION AVRE 76 Aide aux Victimes par la Réparation et l'Entraide

Elle délivre des informations juridiques aux victimes d'infractions (vol, agression, accident de la circulation, viol, abus de confiance...).

- Le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 17h

### L'ASSOCIATION ADEVA 76 Association de Défense des Victimes de l'Amiante

Aide à la constitution de dossiers (déclaration de maladie professionnelle, demande d'indemnisation, d'allocation...), soutien devant les tribunaux, les experts médicaux, les administrations, soutien psychologique...

- Permanence sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 14h30 à 16h30. Rendez-vous à prendre par téléphone au 02 35 25 02 02

### LE DÉFENSEUR DES DROITS

Une déléguée est chargée de défendre les droits et libertés individuelles dans le cadre de 4 domaines de compétences déterminés par la loi :

- La défense des droits des usagers des services publics,
- La défense des droits des enfants,
- La lutte contre les discriminations,
- Le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

- Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 14h à 17h

### LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Sa mission consiste à permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

- Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 9h à 12h30

### ATMP 76 Association Tutélaire des Majeurs Protégés de Seine-Maritime

- Permanence juridique le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 16h

### JURISTE GÉNÉRALISTE CDAD

Renseignements sur tous les domaines du droit et les procédures.

- Rendez-vous téléphonique ou en visioconférence à prendre auprès de l'accueil

### Comment les rencontrer ?

Pour rencontrer un partenaire du point-justice, il est impératif de prendre rendez-vous auprès du personnel par téléphone au 02 35 39 39 75.

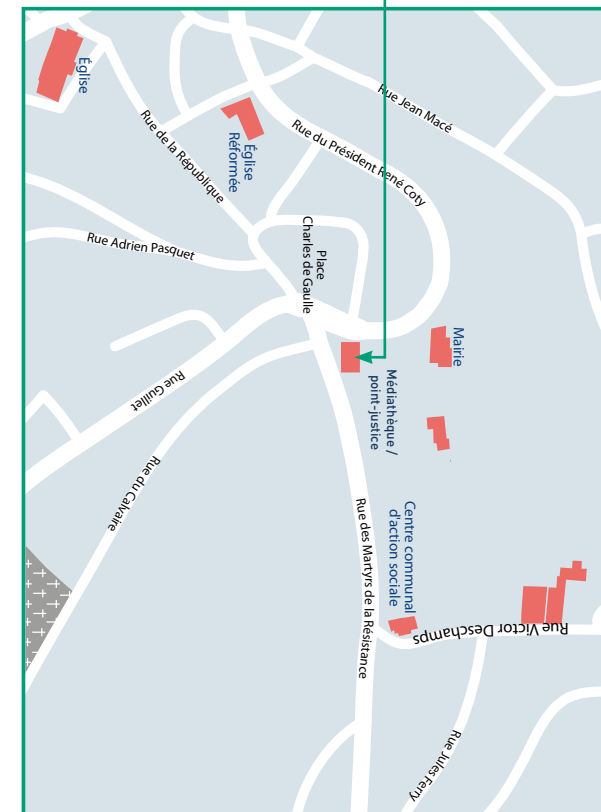


N'hésitez pas à nous indiquer vos besoins en termes d'accessibilité

**point-justice**  
Médiathèque intercommunale  
à Bolbec, 2<sup>ème</sup> étage,  
Square Général Leclerc, 76210 Bolbec  
(entrée sur le côté)



### Plan d'accès



### HORAIRES D'OUVERTURE DU POINT-JUSTICE

- Du lundi au mercredi et le vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Le jeudi : ouvert de 13h30 à 17h
- Fermeture pour congés / autres événements : se renseigner à l'accueil auprès du personnel.

### SE RENDRE AU POINT-JUSTICE

- Ligne Régional 506  
Le Havre - Rives-en-Seine  
(passe par Bolbec)  
tél. : 02 22 55 00 10
- REZO'Bus  
Ligne 1, 2, 3 et 4  
arrêt «Mairie»  
tél. : 02 32 18 56 64

## Le point-justice : des professionnels à votre service

### Le point-justice de Caux Seine agglo, c'est quoi ?

un lieu :

- d'accueil,
- d'informations,
- gratuit

L'accueil téléphonique vous permet d'obtenir un premier niveau d'information juridique de proximité, un rendez-vous à l'accueil ou sur l'une des permanences ou d'être réorienté vers un interlocuteur compétent.

### Pour qui ?

Tout le monde peut obtenir par téléphone une information, une orientation ou un rendez-vous en cas de conflits, de désaccords...

### Comment ça marche ?

Des associations et professionnels du droit (avocats, notaires...) spécialisés dans différents domaines, tiennent des permanences régulières sur rendez-vous pour vous informer de vos droits et devoirs avant d'accomplir toute démarche.

Ils vous conseillent et vous permettent, selon les cas, d'accéder aux services de justice ou de trouver des solutions alternatives.

### Qui l'a mis en place ?

Caux Seine agglo a créé le point-justice, anciennement connu sous le nom du Point d'Accès au Droit (PAD), en partenariat avec le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD).

Vous avez rendez-vous au point-justice  
à Bolbec

le : .....

à : .....

avec : .....

.....

.....

### IMPORTANT

Afin d'assurer un service efficace  
et permanent avec nos partenaires,  
toute annulation de rendez-vous  
doit être faite 24 heures  
à l'avance.

Le non-respect de ce délai peut  
entraîner un refus d'obtention  
d'un nouveau rendez-vous.



#### Pour tous renseignements :

point-justice  
Médiathèque intercommunale à Bolbec, 2<sup>ème</sup> étage,  
Square Général Leclerc, 76210 Bolbec  
(entrée sur le côté)  
Tél. : 02 35 39 39 75

Maison de l'intercommunalité  
Allée du Catillon BP 20062  
76170 Lillebonne  
Tél. : 02 32 84 40 40 - Fax : 02 32 84 40 41



point-justice  
informer, orienter, aider

INFORMATION  
JURIDIQUE

Divorce, agression, aide  
juridictionnelle, problème  
de garde d'enfant, litiges de  
consommation, d'assurance,  
de logement, succession...

- Quels sont vos droits ?
- À qui vous adresser ?
- Qui peut vous informer gratuitement ?

Un réflexe :  
le point-justice

Accueil uniquement  
sur rendez-vous



INFORMATION  
JURIDIQUE

### Le point-justice

- vous informe
- vous oriente

GRATUITEMENT  
sur vos DROITS au quotidien

Quels que soient vos problèmes juridiques,  
vos questions

Grâce à des permanences tenues  
par des professionnels :  
avocats, notaires,  
associations...

Un service gratuit de Caux Seine agglo

point-justice

Médiathèque intercommunale à Bolbec, 2<sup>ème</sup> étage,  
Square Général Leclerc, 76210 Bolbec  
(entrée sur le côté)

02 35 39 39 75

e-mail : pointjustice@cauxseine.fr